



Faire de la Confluence une zone cyclable

Qui sommes nous ?

Un Vélo Qui Roule est une association née à Conflans en 2011 qui rayonne sur les villes de la Confluence : Andrésy, Conflans-Sainte-Honorine, Maurecourt, Poissy, Triel et Verneuil. Notre objectif principal est de promouvoir la bicyclette en tant que moyen de déplacement du quotidien. Les axes principaux de notre action sur le territoire sont :

- ✓ la promotion active de la bicyclette sur la Confluence (citoyens, commerçants, pouvoirs publics).
- ✓ la mise à disposition d'un atelier d'aide à la réparation et d'entretien de son vélo accessible à tous.
- ✓ l'animation d'une vélo-école
- ✓ le marquage antivol
- ✓ le recyclage et la revente de vieux vélos

Notre engagement pour les municipales 2020 :

Nous portons les revendications de nos adhérents et représentons l'ensemble des cyclistes du territoire Seine Aval. Le développement des déplacements à vélo est une des solutions de la transition écologique et concerne toutes les collectivités territoriales en France, depuis la région jusqu'aux communes.

La voiture, les transports en commun ont leur réseau, le vélo en tant que moyen de transport doit être traité de la même manière. Nous avons participé au sein du collectif Vélo Ile De France à l'élaboration de la carte du RER V qui sera le réseau structurant de demain. Il apportera une cohérence globale aux aménagements en permettant d'effectuer des trajets sécurisés de villes en villes. Il permettra également de rationaliser les investissements publics en définissant clairement les priorités.

Au niveau local il y a beaucoup à faire également et nous demandons un engagement fort des municipalités qui doit se traduire dès la mise en place des nouvelles équipes par :

1. L'adoption d'un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.
2. L'affectation de 5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.
3. La mise en place d'un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.
4. La création d'itinéraires cyclables jalonnés, inter-quartiers connectés au futur RER V.
5. Le réaménagement des avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voie, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.
6. La transformation en zone piétonne des centre-villes et partout ailleurs, la mise en place de dispositifs permettant de pacifier la circulation au profit des piétons et cyclistes.
7. Le soutien aux associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et la mise à disposition de locaux pour ces associations.

Le 15 mars prochain nous voterons vélo !